



Économisez simplement !

Programme de fidélité

Pour tous les produits facturés entre le 1er février et le 30 novembre 2025,

- Obtenez 2 % de crédit (Total d'achats entre 5 000 \$ - 25 000 \$)
- Obtenez 3 % de crédit (achat de plus de 25 000 \$)

Un programme, plusieurs possibilités

- Crédit appliqué à la fin de la saison, au compte du terrain de golf.
- Remboursement des frais de perfectionnement professionnel tels que :
 - Participation et soutien à des associations de l'industrie, à des événements de réseautage, des formations et des séminaires.
 - Fournitures et équipements professionnels.
 - Activités visant à renforcer l'esprit d'équipe en entreprise.(Pour être admissible, le surintendant doit fournir des reçus reliés à l'industrie)
- Les clients peuvent avoir la possibilité d'utiliser une partie du crédit accumulé pour des achats en cours de saison.

achetez simplement ce
dont vous avez besoin et
épargnez

Limitations

1. Plant Products Inc. se réserve le droit, à son entière discrétion, de déterminer l'éligibilité, le montant et les modalités des crédits reliés à ce programme. Plant Products Inc. se dégage de toutes responsabilités directes ou indirectes associées à ce programme de fidélité.
2. Le montant total des achats est basé sur le prix net des produits, avant les taxes, les frais de livraison et/ou les dépôts exigés.
3. Plant Products Inc. se réserve le droit d'annuler ce programme à tout moment.
4. Le compte courant doit être effectif avant le 30 novembre 2025 pour être éligible.
5. Disponible pour les terrains de golf du Québec et de l'Ontario seulement.
6. Après deux saisons complètes d'inactivité, tous les crédits impayés seront compensés et appliqués au compte client.
7. Ce programme n'est pas accessible à tous les groupes d'achat. Veuillez consulter votre représentant pour déterminer votre admissibilité.

Tout pour votre **réussite**

PlantProducts.com